

PIÈCES JUSTIFICATIVES

À FOURNIR

1^{re} demande

- Justificatif de domicile au nom du bénéficiaire datant de l'année précédente, attestant d'une résidence d'au moins un an en Essonne. Les certificats d'hébergement et les factures de téléphone portable ne sont pas acceptés.
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour en cours de validité (les récépissés ne sont pas acceptés).

1^{re} demande et renouvellement

- Photocopie recto-verso du Passe Navigo Mois/Semaine (à demander en agence Navigo).
- Photocopie d'un justificatif lié à votre situation :

Bénéficiaire de l'Allocation adulte handicapée (AAH)

- Dernier décompte de paiement de l'AAH de moins de 3 mois délivré par la CAF

Ancien bénéficiaire de l'Allocation adulte handicapée (AAH)

- Attestation de versement d'une pension d'invalidité inférieure ou égale au montant perçu précédemment au titre de l'AAH de moins de 3 mois
- Attestation de versement de l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) ou Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) de moins de 3 mois

Bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie

- Attestation de versement d'une pension d'invalidité complétée par le versement de l'Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) de moins de 3 mois

Bénéficiaire de la Carte mobilité inclusion mention invalidité (CMI-I) non imposable

- Copie de la CMI-I pour les personnes de 60 à 64 ans et copie intégrale du dernier avis d'imposition sur les revenus indiquant un montant inférieur ou égal à 61 euros sur la ligne impôt net avant correction et/ou crédit d'impôt

Modes et délai de paiement

- 100 € pour un forfait zones 3-5 (possibilité d'échelonner le paiement en 2 x 50 €)
- 300 € pour un forfait zones 1-5 (possibilité d'échelonner le paiement en 3 x 100 €)
 - Par virement bancaire : les instructions vous seront envoyées après validation du dossier
 - Par chèque à l'ordre de la « Régie Améthyste » daté du jour de son émission.
(pour les paiements échelonnés, joindre uniquement le 1^{er} règlement)
 - Par carte bancaire : effectuez votre demande directement en ligne sur demarches.essonne.fr

Délai de paiement : pour une activation du forfait le mois suivant, **le dossier doit être complet et le paiement doit être effectué avant le 20 du mois.**

ATTENTION

- Pour les paiements échelonnés, en cas de non paiement dans les délais impartis, votre passe sera révoqué. **Aucun remboursement ne sera possible et vous devrez déposer une nouvelle demande pour le réactiver.**
- Pour les demandes multiples (par exemple pour un couple), les paiements groupés ne sont pas autorisés.

Les informations nominatives recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans le système d'information géré par le Conseil départemental de l'Essonne, aux fins de gestion des demandes du forfait Améthyste. Après instruction et validation des dossiers, les données sont transmises au SAS Comutitres en charge de la gestion des demandes de fabrication, de la mise en liste verte des titres et de la facturation. Le responsable de traitement est le Conseil départemental de l'Essonne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978), auprès de dpo@cd-essonne.fr

POUR PLUS D'INFOS

mobilites.essonne.fr

Contact

01 60 91 91 91 • amethyste@cd-essonne.fr